

RCS : ROUEN Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00755 Numéro SIREN : 820 855 534 Nom ou dénomination : A.L.P AUTOMOBILES

Ce dépôt a été enregistré le 23/06/2023 sous le numéro de dépôt 3347

Désignation de l'entreprise		ALP AUTOMOBILES		Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		1 T RUE DE LA GARE		76500 ORIVAL	
Numéro SIRET *		8 2 0 8 5 5 5 3 4 0 0 0 1 3			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 2	
				Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 2 1	
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2	
				Net 3	
				Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010		012	
	Fonds commercial *				
	Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *	028	56 405	030	29 062
	Immobilisations financières * (1)	040	1 960	042	1 960
	Total I (5)	044	58 365	048	29 062
	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	15
	Marchandises *	060	22 073	062	2 790
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
ACTIF CIRCULANT	Créances (2)	068	20 053	070	20 053
	Clients et comptes rattachés *				
	Autres * (3)	072	14 017	074	14 017
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
Disponibilités	084	130 271	086	130 271	
Charges constatées d'avance *	092	1 253	094	1 253	
Total II	096	187 667	098	2 790	
Total général (I+II)	110	246 033	112	31 852	
PASSIF				Exercice N NET 1	
				Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000	120	1 000
	Ecarts de réévaluation	124		124	
	Réserve légale	126	100	126	100
	Réserves réglementées *	130		130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	155 801	132	127 579
	Report à nouveau	134		134	
	Résultat de l'exercice	136	18 507	136	28 222
	Subventions d'investissement	137		137	
	Provisions réglementées	140		140	
	Total I	142	175 408	142	156 901
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	154		154	
	Emprunts et dettes assimilées	156		156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	24 639	166	26 458
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	14 134	172	29 186
	Produits constatés d'avance	174		174	
	Total III	176	38 773	176	55 645
	Total général (I + II + III)	180	214 181	180	212 545
	RENVOIS				
	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	9 112	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 102 Section A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		ALP AUTOMOBILES		Exercice N clos le						Exercice N-1 clos le						Néant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE						13 1 1 2 2 0 2 2 1						13 1 1 2 2 0 2 1							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210				298	364				297	997			
	Production vendue	biens		215		214													
		services *		217		218				144	600				135	571			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222													
	Production immobilisée *					224													
	Subventions d'exploitation reçues					226													
	Autres produits					230				6	630				4	788			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232				449	595				438	356				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234				179	908				193	925			
	Variation de stock (marchandises) *					236				5	444				(3	481)			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238					556								
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240					15				15				
	Autres charges externes * :					242				90	059				80	912			
		dont crédit bail :																	
		- mobilier																	
		- immobilier																	
	Impôts, taxes et versements assimilés				243		244				6	762				6	620		
		dont taxe professionnelle CFE et CVAE *																	
	Rémunérations du personnel *						250				92	121				84	376		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252				41	063				35	639		
Dotations aux amortissements *						254				7	242				5	450			
Dotations aux provisions						256					500								
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259		262				3	710					930			
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260															
Total des charges d'exploitation (II)					264				427	380				404	387				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270				22	215				33	969				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				(III)	280				127					11				
	Produits exceptionnels				(IV)	290													
	Charges financières				(V)	294													
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			347		300				25					315			
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			348														
	Impôts sur les bénéfices *					(VII)	306				3	809				5	443		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310				18	507				28	222				
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312				18	507	314							
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316													
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318													
	Provisions non déductibles *					322													
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324				4	046								
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés			247		330				2	843								
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option					251													
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998														
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999														
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												997						
	Entreprise nouvelles (44 octies)		986											138		342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 octies)		981																
	Divers ZFA NG (44 quaterdecies)		345													350			
	Zone franche urbaine (44 octies A)		987																
	Jeune entreprise innovante (44 octies A)		989																
	Investissements outre-mer		344																
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G																			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1	352				25	396	354							
					Déficit col. 2														
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356													
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :												360						
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1	370				25	396	372							
					Déficit col. 2														

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Un nouvel associé est entré dans la société à hauteur de 5% du capital social.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	25 332		1 794
Installations générales agencements aménagements divers	22 760		5 940
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	580		
TOTAL	48 672		7 734
Prêts, autres immobilisations financières	1 960		
TOTAL	1 960		
TOTAL GENERAL	50 632		7 734

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			27 126	27 126
Installations générales agencements aménagements divers			28 700	28 700
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			580	580
TOTAL			56 405	56 405
Prêts, autres immobilisations financières			1 960	1 960
TOTAL			1 960	1 960
TOTAL GENERAL			58 365	58 365

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	9 523	4 003		13 526
Installations générales agencements aménagements divers	11 717	3 239		14 956
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	580			580
TOTAL	21 820	7 242		29 062
TOTAL GENERAL	21 820	7 242		29 062

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	4 003				
Instal. générales agenc. aménag. divers	3 239				
TOTAL	7 242				
TOTAL GENERAL	7 242				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	2 290	500			2 790
TOTAL	2 290	500			2 790
TOTAL GENERAL	2 290	500			2 790
Dont dotations et reprises d'exploitation		500			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 960		1 960
Autres créances clients	20 053	20 053	
Taxe sur la valeur ajoutée	558	558	
Groupe et associés	9 112	9 112	
Débiteurs divers	4 347	4 347	
Charges constatées d'avance	1 253	1 253	
TOTAL	37 284	35 324	1 960

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	24 639	24 639		
Personnel et comptes rattachés	745	745		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 288	5 288		
Impôts sur les bénéfices	387	387		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 521	5 521		
Autres impôts taxes et assimilés	278	278		
Autres dettes	1 915	1 915		
TOTAL	38 773	38 773		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	9 112			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	100			100

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	621
Dettes fiscales et sociales	2 328
Total	2 948

PROCES-VERBAL DES DECISIONS ORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 12/06/2023

A.L.P AUTOMOBILES

E.U.R.L AU CAPITAL DE 1000 € (MILLE EUROS)

dont le siège social se situe :

1 TER, RUE DE LA GARE 76500 ORIVAL

Enregistrée au RCS de Rouen sous le n° 820855534

Sté NECA, occupant habituellement les fonctions de Commissaire aux comptes, est absent et excusé.

Je soussigné PASCAL Tony, agissant en qualité de Gérant est seul associé de la Société :

A.L.P AUTOMOBILES, a pris des décisions portant sur les points suivants : **RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022
2. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2022
3. Convention règlementées conclues durant l'exercice clos le 31/12/2022
4. Rémunération de l'associé unique au titre de ses fonctions de Gérant de la Société
5. Un nouvel associé est entré dans la société le 16/12/2022 à hauteur de 5 %.

Résolution n° 1 : Approbation des comptes

L'associé unique, après avoir pris acte du résultat de l'exercice et des comptes de la société, décide de procéder à l'approbation des comptes annuels de la société ; ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Résolution n°2 : Affectation des résultats

L'associé unique prend note que le résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice de 18 507 (dix huit mille cinq cent sept euros). Il est décidé :

- D'affecter ce bénéfice aux autres réserves qui s'élève à 174 307 €

Résolution n°3 : Conventions règlementées conclues durant l'exercice clos le 31/12/2022

L'associé unique atteste qu'aucune convention règlementée telle que définie à l'article L.223-19 du code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31/12/2022.

Résolution n°4 : Rémunération de l'associé unique au titre de ses fonctions de Gérant de la société

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE - ROUEN
Acte déposé le :

23 JUIN 2023



L'associé unique de la société décide d'être rémunéré pour ses fonctions de Gérant de la société pour l'exercice clôturé. Rémunération de l'exercice 2022 : 30 000 €

L'associé unique déclare percevoir une rémunération de 2500 € (deux mille cinq cent euros)/mois.

De tout ceci, il a été dressé procès-verbal par l'associé unique, pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à ORIVAL,

le 12/06/2023

Signature de l'associé unique

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line and a vertical stroke.